



## FICHE DE MISSION

### **Engagé de Service Civique éducation à l'environnement milieu marin sur l'île de Port-Cros (Var - 83400)**

Le Parc national de Port-Cros propose une mission de service civique à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 pour une durée de 8 mois

#### **Contexte**

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros, Porquerolles, continental ouest sur la commune de Hyères, et continental est sur la commune de La Croix Valmer) ; le Parc national a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents permanents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

#### **Présentation de l'Unité territoriale des îles d'or (UTID) – secteur de Port-Cros**

Les îles de Port-Cros et de Porquerolles sont les cœurs du Parc national. Elles forment aujourd'hui une seule entité : l'Unité Territoriale des îles d'or (UTID). Le PNPC a pour mission de préserver et gérer de manière « durable » les espaces terrestres ou marins. Elles comportent des paysages préservés et une biodiversité très riche qui sont d'un attrait très fort. De ce fait, les impacts sont importants notamment en lien avec la fréquentation qui peut atteindre pour les 2 îles près de 1 200 000 visiteurs par an.

Le principe de l'unité territoriale est une mutualisation poussée et une mise en commun des moyens techniques et humains sur un certain nombre de missions entre les deux îles (en matière de connaissances, de gestion et de suivis ainsi que de surveillance par exemple).

## Description de la mission

Le service civique sera rattaché à l'Unité territoriale des îles d'or, sous l'autorité de son tuteur garde moniteur. Il sera en relation directe avec les différents services de l'Établissement.

Le service civique contribuera aux actions d'éducation à l'environnement milieu marin, notamment en :

- Participant à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du grand public.
- Contribuant à l'accueil, l'information et l'orientation du public sur le territoire du parc national.
- Informant le public sur les enjeux de préservation de la biodiversité et la nécessité de respecter la réglementation en vigueur.
- Participant aux actions de suivis scientifiques et veille écologique pour améliorer les connaissances terre et mer.

Les missions pourront évoluer selon les besoins du secteur et de l'établissement.

## Conditions d'exercice de la mission

Type de contrat : engagé de service civique

Temps de travail : 30 heures hebdomadaires

Début de la mission : 1<sup>er</sup> avril 2026

Durée de la mission : 8 mois

Résidence administrative : basé à Hyères – île de Port-Cros (Var)

## Profil recherché :

- La polyvalence des actions liées aux spécificités du secteur de Port-Cros nécessite d'avoir le permis bateau (obligatoire)
- Bonne une connaissance du milieu marin. Être plongeur est un plus.
- Autonomie
- Dynamisme et motivation
- Intérêt marqué pour l'environnement
- Goût pour le travail en équipe
- Capacités rédactionnelles
- aisance relationnelle

## Modalités de candidature

Le dossier de candidature, comprendra obligatoirement une lettre de motivation et un *curriculum vitae* détaillé.

**Candidature en ligne uniquement via le site dédié au service civique d'ici le 31/01/26 sur :**

<https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/pnpc-service-civique-education-a-l-environnement-milieu-marin-ile-de-port-cros-var-83400-69453364ea7805057416765e>